

mis en ligne le 30 juin 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13021 DU 29 JUIN 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Délégation Vietnamienne
Parking du port de Kernével
et
Parking des algues
Le samedi 1er juillet 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande faite par La mairie de Larmor-Plage,
- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement des véhicules d'une délégation officielle Vietnamienne, il convient de réserver des places de stationnement,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le samedi 1^{er} juillet 2023 à partir de 11h00 jusqu'à 17h00, il importe de réserver 3 places de stationnement sur le parking du port de Kernével devant le restaurant « L'OPTIMIST » pour la délégation officielle vietnamienne.

ARTICLE 2 : Le samedi 1^{er} juillet 2023 de 14h00 à 23h00, 3 places de stationnement seront réservés pour cette même délégation, sur le parking des algues devant la salle municipale.

ARTICLE 3 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale. La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

